

## Rapport annuel 2002 du BPD

### Synthèse

Organisation à but non lucratif, Building Partnerships for Development in Water and Sanitation (BPD Eau et Assainissement) œuvre en collaboration avec des partenariats constitués autour d'alliances stratégiques qui réunissent des acteurs issus du secteur public, du secteur privé, de la société civile et des bailleurs de fonds dans l'objectif d'améliorer l'accès des populations défavorisées à une eau saine et des services d'assainissement adéquats. Le BPD vise ainsi à maximiser l'efficacité de ce type de partenariat, à disséminer les acquis de ces expériences et à promouvoir le dialogue et la mise en place de mécanismes institutionnels afin de rapprocher les différents acteurs.

Il s'appuie sur l'expérience acquise auparavant par le Groupe Eau et Assainissement dans le cadre de l'initiative Business Partners for Development – elle-même constituée de quatre groupes sectoriels et d'un groupe chargé de la coordination – dont l'objectif était d'analyser la participation des entreprises privées au développement durable. Cette initiative étant arrivée à son terme en avril 2002, les membres du Groupe Eau et Assainissement ont estimé que les enseignements tirés d'une telle expérience et l'intérêt qu'elle continuait de susciter justifiaient la consolidation du réseau créé et la mise en place d'une seconde phase. En conséquence, un plan de développement prévoyant la création d'une nouvelle entité a été présenté en juillet 2002. La transition fut effective en mars 2003 avec l'immatriculation du BPD en tant qu'association à but non lucratif.

Le présent rapport résume les activités du BPD depuis un an en accord avec les termes relatifs à la subvention de la coopération britannique octroyée en 1998 au Groupe Eau et Assainissement. Le format adopté en conserve donc la logique mais propose également cette année une lecture des actions du BPD en fonction des quatre composantes qui animent désormais son action telles qu'elles sont définies dans le plan de développement. Nés du constat que chaque secteur peut apporter sa contribution à la fourniture des services de base destinés aux plus pauvres, les axes d'intervention ont été définis comme suit :

- 1) Réunir un forum international avec la participation équilibrée des acteurs du secteur public, du secteur privé, de la société civile et des bailleurs de fonds ;
- 2) Développer la capacité d'intervention et de soutien de certains acteurs à la mise en œuvre de projets de partenariat au niveau local ;
- 3) Soutenir les projets de partenariat, nouveaux ou existants, destinés à favoriser l'accès aux services de l'eau des populations défavorisées ; et
- 4) Poursuivre les recherches sur les thèmes de l'eau et de l'assainissement, des partenariats et de la pauvreté.

Le BPD est dirigé par un conseil d'administration composé de 13 membres élus par les adhérents de l'association. Ils représentent à part égale le secteur public, le secteur privé et les ONG. Deux fois par an, les réunions du conseil accueillent également des observateurs issus d'organisations qui s'intéressent directement aux activités du BPD telles que la coopération britannique et la Banque mondiale.

Le secrétariat du BPD est pour sa part composé d'une équipe de trois personnes. Quant au nouveau statut du BPD, il reconnaît à la fois sa mission à but non lucratif et le passage à un statut associatif, les membres étant issus de tous les secteurs impliqués dans son action. De nombreuses organisations soutiennent les objectifs et les approches du BPD. Cette diversité, et les liens étroits qu'il entretient avec un large éventail de professionnels et chargés de mission, lui confèrent une force et une légitimité qu'il déploie au service de sa mission de dissémination de l'information en matière d'institutionnalisation des services de base destinés aux populations défavorisées. Trois mois après l'adoption de son statut associatif, le BPD comptait déjà 200 membres issus de 49 pays.

## LES ACTIVITÉS DU BPD DEPUIS UN AN

Après avoir concentré son action sur huit projets-pilotes lors de la première phase du Groupe Eau et Assainissement, le nouveau plan de développement privilégie l'interaction avec un grand nombre d'institutions et de personnes, une nouvelle direction qui se reflète dans le travail de développement des capacités entrepris par le BPD. En s'appuyant sur la dynamique créée par une série d'ateliers de réflexion organisés pour chaque secteur - le dernier ayant eu lieu en décembre 2001 - plusieurs interventions axées sur ce thème ont été organisées pour les membres du BPD et pour d'autres organisations.

Cette nouvelle série a démarré en août 2002 avec un atelier destiné aux ONG qui s'intéressent au concept de partenariat, lors du Sommet mondial pour le Développement durable qui s'est déroulé à Johannesburg. Loin de la rhétorique qui entoure cette approche, l'intervention du BPD en a abordé les aspects concrets, notamment les difficultés et les idées reçues qui accompagnent leur mise en place. L'identification des opportunités et des menaces que comportent les partenariats tend à montrer que pour mieux négocier avec des partenaires potentiels et structurer la nature de son engagement, il peut être utile pour l'organisation concernée de mener une analyse interne en amont. Deux ateliers développant la même thématique ont été organisés en mars 2003 à l'occasion du 3<sup>ème</sup> forum mondial de l'Eau à Kyoto, l'un destiné aux représentants du secteur public, l'autre à ceux des ONG. En janvier 2003, un atelier de réflexion a par ailleurs réuni des conseillers et chargés de mission pour s'interroger sur leur rôle en matière d'orientation de la participation du secteur privé en direction des plus pauvres. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le BPD a enfin collaboré à la création d'une maîtrise sur les partenariats multi sectoriels proposée par l'université de Cambridge, le International Business Leaders Forum du Prince de Galles et le Copenhague Centre, organisation danoise impliquée dans les partenariats.

Parmi les activités de soutien aux projets, notons deux interventions au KwaZulu Natal et en Bolivie. Il s'agissait dans le premier cas de rédiger des recommandations en matière de partenariats multi sectoriels au niveau national et de mener une évaluation du partenariat. En Bolivie, le BPD a réalisé une étude sur l'intégration du système condominial aux normes nationales. Une note d'informations sur le soutien aux projets, la présentation des diverses formes que peut prendre ce soutien, et un formulaire d'inscription pour les candidats éventuels ont enfin été publiés et diffusés.

D'autres exercices de moindre ampleur ont accompagné la publication d'un rapport sur le cadre régulateur et les partenariats en avril 2002, rapport dont les conclusions ont été incluses dans la déclaration « Water 21 » de l'Association internationale de l'Eau. Le BPD a également organisé un atelier avec les conseillers et chargés de mission sur la mise en œuvre de politiques en faveur des plus démunis et publié une série de fiches techniques identifiant les avantages de la participation à un accord de partenariat, secteur par secteur. Pour terminer, plusieurs rapports ont été publiés sur des thèmes divers, « L'évolution du contexte qui entoure la participation du secteur privé et la réforme de l'eau », « The Purist's Partnership » qui traite de la réalité des partenariats au-delà de la rhétorique qui les entourent, et « Plotting Partnerships » qui propose une analyse matricielle des partenariats.

Le forum développé par le BPD fonctionne tant de façon formelle qu'informelle, comme le montrent les interventions des douze derniers mois. Ainsi, le débat organisé entre les différents secteurs à l'occasion du Sommet mondial pour le Développement durable s'est prolongé lors du 3<sup>ème</sup> forum mondial de l'Eau sur le thème de l'impact spécifique des partenariats. Ces deux événements ont permis de réunir un certain nombre d'organisations liées au BPD. Fin 2002, le BPD a en outre participé à une émission de BBC radio 4 sur les avantages et inconvénients d'une participation du secteur privé à la fourniture des services d'eau et d'assainissement destinés aux plus défavorisés. Enfin, la création d'un forum réservé aux membres de l'association sur le site Internet a constitué un pas de plus pour le BPD. Stimulé par la diffusion de divers articles et publications destinés à nourrir les débats, il sera un lieu de discussion privilégié sur les thèmes d'actualité.

Conséquence directe de la mise en place de la nouvelle organisation, le BPD a dû renforcer les liens qu'il entretient avec les organisations qui siègent au conseil d'administration et au-delà, comme WaterAid et le programme Solidarité Eau (psEau) pour ne citer qu'elles. Le BPD étudie

également la possibilité d'instaurer un système de délégation des personnels des organisations membres pour des missions de courte ou moyenne durée, comme cela s'est déjà fait en août 2002 avec le stage d'un employé de la Sones (Sénégal) au Secrétariat de Londres. La session « knowledgepool » sponsorisée par la coopération britannique lors du sommet de Johannesburg a également contribué à renforcer les liens avec les autres réseaux soutenus par ce ministère tandis que la nouvelle Initiative européenne pour l'eau facilitait les échanges au niveau européen. Mis en place lors du sommet, le réseau Business Action for Sustainable Development a aussi contribué à cet effort. Notons pour terminer que le BPD a récemment œuvré en étroite collaboration avec le réseau d'action sur l'eau douce (Freshwater Action Network).

En termes de communication, les principaux objectifs de la seconde phase du BPD ont été définis comme suit : intéresser et entretenir l'intérêt des principaux décideurs ; optimiser les réseaux et organisations susceptibles de promouvoir les activités et actions de recherche du BPD ; éduquer des « supporters » pour défendre la cause du BPD ; diffuser largement les acquis des recherches et s'en servir pour influencer les réformes et enfin, de façon plus globale, mettre en valeur le BPD et ses savoirs. Le présent rapport présente les résultats obtenus à ces différents niveaux depuis un an.

Il est intéressant de noter qu'à l'issue du Forum mondial de l'Eau, le débriefing de la participation du BPD concluait « *Il apparaît de plus en plus clairement ... que la médiatisation ne résulte pas tant de l'organisation de séminaires ou de la parution d'articles dans la presse que de références positives à notre travail et à notre approche par des supporters convaincus (lors de déclarations publiques ou d'entretiens privés). Le conseil d'administration joue à cet égard un rôle majeur, tout comme tous ceux qui soutiennent l'action du BPD. Nous espérons développer ce mode de communication plus avant, notamment via les membres de l'association, le soutien aux projets et la poursuite de nos actions de recherche* ». Il s'agit là d'un processus continu qui doit être entretenu et stimulé en permanence, et qui nécessite par ailleurs la constante mobilisation de nouveaux « défenseurs ». La présentation de rapports au conseil d'administration, le feed-back des réunions du conseil, la participation régulière des membres aux activités du BPD et aux actions de recherche, comme à d'autres activités, sont autant d'outils qui participent de cet effort.

Le site Internet du BPD continue d'être un instrument essentiel à la diffusion de l'information grâce, entre autres, à sa conception soignée et à l'inclusion de pages liées aux thèmes d'actualité (tels que les portails créés pour les sommets de Johannesburg et de Kyoto). La création du forum réservé aux membres en constitue la principale nouveauté. Il vise à faciliter le dialogue entre les acteurs du secteur public, du secteur privé, de la société civile et les bailleurs de fond. On y trouve également les versions provisoires des rapports relatifs aux actions de recherche, ce qui permet aux membres d'y apporter rapidement leurs commentaires.

## **PRINCIPAUX DEFIS**

Compte tenu de sa nature bien spécifique, le BPD doit constamment s'assurer que l'organisation, son action et la vision qui l'anime sont bien comprises. Une autre difficulté tient à l'intensité des débats autour de la participation du secteur privé à la fourniture des services d'eau et d'assainissement destinés aux plus démunis ; le BPD doit préserver sa neutralité et, fait tout aussi important, doit être perçu comme neutre.

Lorsque que l'on travaille avec des organisations qui se focalisent principalement sur la mise en place des projets, il faut par ailleurs se battre en permanence afin d'encourager les partenaires à analyser en quoi le partenariat peut leur être utile et surtout à engager une réflexion plus poussée sur les modalités de leur participation. Ils ont en effet souvent tendance à entrer en partenariat sans en comprendre pleinement les implications. C'est seulement plus tard qu'ils appréhendent les conséquences de leur engagement et leurs véritables motivations. Ils perdent ainsi l'occasion de faire appel à un avis extérieur ou de mieux structurer leur participation.

Enfin, après avoir entretenu des relations étroites avec les huit projets-pilotes, le BPD a dû faire face à l'élargissement à une plus large audience. Si les possibilités de développement des capacités, de soutien aux projets, etc. ont évolué en conséquence, le BPD doit également déployer des efforts supplémentaires afin de susciter l'intérêt de nouveaux candidats aux partenariats et de structurer de façon plus large son travail de transfert des capacités au-delà d'interventions ponctuelles. L'adoption d'un statut associatif devrait néanmoins permettre de conserver la cohésion qui a caractérisé la première phase du projet.

## **SITUATION FINANCIERE**

Le reste du budget alloué au Groupe Eau et Assainissement a été utilisé pendant la période transitoire (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre) pour assurer le fonctionnement du Secrétariat, le programme des activités et la diffusion des enseignements. Des accords signés avec la coopération britannique et les entreprises privées de l'eau ont permis de financer la seconde partie de la transition au statut associatif – le BPD ayant désormais adopté le principe d'une adhésion payante afin de subvenir en partie à ses besoins. Des plans de financement ont également été proposés à divers bailleurs. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2003, le BPD assume sa propre gestion financière ce qui n'était pas le cas auparavant puisque ses comptes étaient gérés par WaterAid qui hébergeait le Groupe Eau et Assainissement. Tous les fonds relatifs au Groupe Eau et Assainissement ont également été transférés à la nouvelle entité - BPD Eau et Assainissement - à cette date.